

COMITÉ DU RHÔNE HANDISPORT-METROPOLE DE LYON

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

DU 16 FEVRIER 2017

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2015.
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activités
- 4 - Rapport médical
- 5 - Rapport financier, comptes 2016
- 6 - Rapport de l'expert comptable
- 7 - Présentation du budget prévisionnel 2017
- 8 - Élection du Comité Directeur
- 9 - Élection du président
- 10- Élection du Vérificateur aux comptes
- 11- Allocution des personnalités

Début de la séance : 18h 45

Fin de la séance : 19h 40

Clubs présents et représentés : ARTANT (3 voix) – représenté, Association des sourds de Lyon (7 voix)-présent, Handisport Lyonnais (19 voix) - présent, Handisport Villefranche / Saône (5 voix) – présent, Lyon Métropole Handi Basket Club (5 voix)-représenté, Les Archers de Corbas (1 voix)-représenté, Tandem Club Rhodanien (3 voix) – présent, OSSV (7 voix) – présent, ASUL Lyon 8^{ème} (3 voix) – présent, A.U.V.R. Tennis de Table (3 voix)-présent, Lyon Athlétisme (1voix)-présent, LSSV Villefranche représenté (5 voix), Les Relais Kangourous (5 voix), Décines Olympique Handisport- représenté (3 voix).

Clubs Absents : Cité Scolaire René Pellet A.S. E.R.E.A. D.V. (7 voix) , Canoë-Kayak Décines (1voix), Cadence Équitation (5 voix),CPEAVV (3 voix) Club Sportif Charcot (3 voix), Judo Club des Gones (1voix), Masque de Fer Lyon (3 voix), Pôle France Jeunes Athlétisme Handisport (3 voix) . , Association Sportive et Culturelle des Semailles (3 voix), A.S. Villeurbanne Cécifoot (5 voix), A.S., CECIFOOT St Priest (3voix), AS ORTF Rhône section cyclisme (1 voix)

CD présents : Gérard AURAY, Georges FRUGIER, Guy SALOMON (vice-président), Éric DREVET (trésorier adjoint), René DEVINANT, Thierry LETINOIS (président).

CD excusés : Jean-Claude BERNARD, Hervé MUNOZ, Maurice ÉGÉA, Jean ROMAGNY, Salim SALAH.

Invités présents et représentés : USEP- Gilles ALLEMAND et Catherine ADUAYOM, UNSS- Mireille THIVOLLE , Ville de Villeurbanne- Ikhlef CHIKH. Ville de Caluire.

Invités excusés : APICIL – Nathalie GATEAU et Véronique ROUX, **Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport**-Christian NICOLAS (président), **CDOS du Rhône** – Jean-Claude JOUANNO (président) et Pierre Mathieu, **Le Rhône** – Jean-Bernard POISSANT, **DDCS** – Gilles MAY-CARLES, Céline DELANOË, Chloé TALLIEU, Aurélie LATREILLE, **Hôtel de Ville de Lyon** – Gérard COLLOMB, Thérèse RABATEL et Yann CUCHERAT, **Hôtel de Ville de Villeurbanne** – Gilbert-Luc DEVINAZ, **Fédération Française Handisport**- Gérard Masson. **UFR STAPS** – Nicolas Jacquemond,

Le quorum est atteint (70 voix sur 108), l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

1-Rapport Moral (voir annexe).

Approuvé à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2015.

Approuvé à l'unanimité.

3- Rapport d'activités (voir annexe).

Approuvé à l'unanimité.

4- Rapport médical (voir annexe).

Approuvé à l'unanimité.

5-Rapport financier et Comptes 2016 (voir annexe).

Approuvé à l'unanimité.

6- Rapport de l'expert comptable Monsieur Laurent Simo de la Société Inextenso. (Voir annexe)

Suite au rapport, le quitus est donné au trésorier adjoint, nous vous demandons d'affecter cet excédent au fonds de réserve.

Adopté à l'unanimité.

7-Présentation du budget prévisionnel 2017 (voir annexe)

Thierry Letinois explique que ce budget est arrêté à 158 000 € avec 20 000 € d'achat de matériel en prévision financé par la MMA et la Caisse d'Epargne. Le plus gros poste reste les salaires et les charges.

Adopté à l'unanimité.

8- Élection du Comité Directeur :

il y a 8 postes vacants: 2 hommes et 6 femmes.

Nous n'avons pas reçu de fiche de candidature. Dans l'Assemblée, suite à la demande du président, personne n'est candidat.

Deux scrutateurs sont demandés par le président : Didier moulin président du club "Handisport Villefranche " et Martine Barnéoud secrétaire de l'ASUL tennis de table Lyon 8eme se sont proposés.

Présentation de la liste des membres pour la paralympiade 2017/2020 par le président .

Vote à bulletins secrets des clubs présents ou représentés .

Dépouillement par les scrutateurs et annonce du résultat : les 11 membres sont élus à l'unanimité. 70 voix sur 70.

9- Élection du président

- Par le conseil d'administration à main levée.
- Présentation aux clubs et vote à main levée (demandé et accordé) Thierry Letinois est élu président à l'unanimité .

10- Élection du Vérificateur aux comptes

Madame Myriam Rili Champ du club " A.S. Des Sourds de Lyon" se présente et est élue à l'unanimité.

11 - Allocution des personnalités :

Tous sont heureux de collaborer avec le Comité et souligne la valeur du travail accompli : **USEP , UNSS .**
La Ville de Caluire demande des informations sur la possibilité de créer des sections Handisport dans les clubs valides.

Guy Salomon
Vice Président

Thierry Letinois
Président